HABILITATION ÉLECTRIQUE

B1L - B2L - B1VL - B2VL - BRL - BCL - BEL - B1XL - B2XL

Programme de formation

Formacode : 24049

CADRE LÉGAL

Art. R.4544-10 et R.4544-11 du Code du travail

Norme NFC 18-150

TARIFS (organisme non soumis à la T.V.A.)

En inter-entreprise : sur devis.
En intra-entreprise : sur devis.

OBJECTIFS

- Réaliser en sécurité des opérations d'ordre électrique sur des véhicules électriques ou hybrides.
- Obtenir une habilitation de niveau B1L - B2L - B1VL - B2VL BRL - BCL - BEL - B1XL - B2XL.

PUBLIC VISÉ

Toute personne devant réaliser ou encadrer des opérations d'ordre électrique sur des véhicules électriques ou hybrides.

DURÉE

De 14 heures sur deux jours.

NOMBRE DE PARTICIPANT

De 1 à 12 maximum.

VALIDITÉ

3 ans.

MOYENS ANDRAGOGIQUES

Apports théoriques au moyen d'une présentation numérique projetée, de vidéos explicatives et de mise en pratique.

La formation est animée par un formateur à jour de ses compétences.

MATÉRIELS REQUIS

- Salle de formation compatible avec le nombre de participant.
- Tables et chaises pour chaque participant.
- Mur blanc sur lequel projeter la présentation.
- Paperboard ou tableau effaçable.
- Équipements de protection individuel.
- Véhicule électrique ou hybride.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

SITUATION DE HANDICAP

Nous nous adaptons à toute personne en situation de handicap, qu'il soit moteur, sensoriel, mental, cognitif ou psychique.

Merci de nous en faire part afin de mettre en place les mesures nécessaires.

06 43 48 03 35
elg.associes@gmail.com
www.elgassocies.fr

ELG Associés
Organisme de formation
Prévention des risques professionnels
Formations de formateur
SIRET : 920 079 027 00016
NDA : 75 16 01248 16

Utilisation du document
Programme de formation créé et édité par E.L.G. Associés. Reproduction et diffusion interdite sans le consentement du responsable légal.
Version : *V.2.001.2212.020.I.PF*

HABILITATION ÉLECTRIQUE

B1L - B2L - B1VL - B2VL - BRL - BCL - BEL - B1XL - B2XL

Programme de formation

PROGRAMME THÉORIQUE

- Réglementation et habilitations :
 - Le Code du travail et la prévention.
 - La norme NFC 18-150 et les normes UTE.
 - Les différents acteurs de la prévention.
 - Les différentes habilitations électriques et leur spécificités.
 - Les acteurs du domaine électrique et leurs rôles.
- Notions élémentaires d'électricité :
 - La tension et l'intensité électrique.
 - Les circuits électriques.
 - Le courant continu et alternatif.
 - Les définitions relatives aux véhicules électriques et hybrides.
- Le risque électrique :
 - Les accidents électriques : les statistiques.
 - Les causes et conséquences des accidents électriques.
 - Savoir agir en cas d'incendie d'origine électrique.
 - Savoir agir en cas de victime électrisée.
- La prévention du risque électrique :
 - Comprendre la prévention à travers la règlementation et la norme.
 - Se protéger des contacts directs et indirects.
 - Les équipements de protection individuelle.
- Les opérations dans l'environnement :
 - Les accumulateurs et les générateurs électriques.
 - Les précautions à prendre en cas de présence d'électrolyte.
 - La structure d'un véhicule électrique ou hybride.
 - Les interventions en basse tension.
- Les intervenants et les matériels :
 - Connaître les généralités sur les interventions BT.
 - Les personnes chargées des opérations.
 - Savoir préparer en sécurité son intervention.
 - Les différents matériels en basse tension et leurs fonctions.
 - Comprendre et respecter les consignes.
 - Savoir rédiger efficacement les documents.
- Les opérations d'ordre électrique en basse tension :
 - La mise en sécurité d'un véhicule électrique ou hybride.
 - L'analyse du risque et la préparation des travaux.
 - Les essais, mesurages, vérifications et manœuvres.
 - Les travaux hors tension et sous tension.

PROGRAMME PRATIQUE

- Mise en situation pratique sur des véhicules électriques ou hybrides.

ÉVALUATION

Évaluation en début de formation afin d'évaluer les connaissances des participants.

La formation est évaluée en fin de session le formateur.

DOCUMENTS REMIS

Livret stagiaire remis directement aux participants à la fin de la formation.

Attestation de fin de formation remis par le formateur aux participants à la fin de la formation.

L'avis après formation est remis à la fin de la formation au représentant légal afin qu'il puisse habiliter ses équipes.

Des questions sur la réalisation de cette formation ?

E.L.G. Associés vous conseille et vous aide à trouver des solutions en fonction de vos besoins et de votre budget.

Nous nous devons de vous apporter notre savoir-faire pour mieux répondre à vos besoins.

06 43 48 03 35
elg.associes@gmail.com
www.elgassocies.fr

ELG Associés
Organisme de formation
Prévention des risques professionnels
Formations de formateur
SIRET : 920 079 027 00016
NDA : 75 16 01248 16

Utilisation du document
Programme de formation créé et édité par E.L.G. Associés. Reproduction et diffusion interdite sans le consentement du responsable légal.
Version : *V.2.001.2212.020.I.PF*